

## REUNION DU 28 JUILLET 2011

Le Conseil municipal de SENNELY, s'est réuni le jeudi 28 juillet 2011  
sous la présidence de Monsieur Pierre HENRY, maire.

**PRESENTS: MM. MORAND, BOUQUIN, LABBÉ, MARTIN, DE DREUZY, DECHERF, BERRUÉ**

**ABSENTS EXCUSÉS : MM. FORTON, ORLAND, LEFEBVRE**

**ABSENTS : MM. RECOLÉ, PERRUCHE, TERENCE**

**Mme ORLAND a donné pouvoir à Mme LABBÉ**

**M. FORTON a donné pouvoir à Mme MARTIN**

**M. LEFEBVRE a donné pouvoir à M. BOUQUIN**

### **Au cours de sa séance, le Conseil :**

**EXAMINE** le rapport d'activité 2010 de la Communauté de Communes du Canton de la Ferté Saint Aubin ;

**AUTORISE** à l'unanimité Monsieur le Maire à signer l'avenant concernant les travaux rue de Maison Neuve. Suite à cet avenant, le coût du marché passe de 125 655,20 € HT à 135 060,20 € HT ;

**EXAMINE** le dossier concernant la rénovation de l'église réalisé par Monsieur BONNASSIEUX, architecte du cabinet AB Architecture, maître d'œuvre pour les travaux de rénovation. Le montant global des travaux de rénovation extérieure est évalué à 652 000 € TTC, frais d'honoraires compris.

Le Conseil Général du Loiret subventionnerait à hauteur de 50% sur un plafond de travaux de 300 000 € HT sur 5 ans. La Fondation du Patrimoine pourrait nous accorder une subvention sous réserve de l'organisation d'une souscription publique.

En fonction de ces possibilités et de la capacité financière de la commune, il sera nécessaire de prévoir plusieurs tranches de travaux dont la première pourrait être envisagée au 2<sup>ème</sup> semestre 2012.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil :

- Que la bibliothèque Municipale de Sennely fait une exposition sur le thème du loup d'octobre à décembre 2011 avec la contribution de la bibliothèque départementale pour la réalisation de ce projet avec la mise à disposition de bibliomalles intitulées « Au loup !! Au loup !! et « Savez-vous loup conter ? »

- Que dans le cadre d'une désaffectation du site de l'ancien collège Anatole Bailly à Orléans, le département du Loiret propose à toutes les communes un don de mobilier aux écoles élémentaires ou aux associations. Monsieur le Maire s'y rend le mardi 02 août 2011 en matinée.